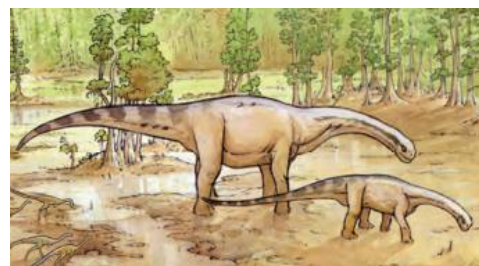
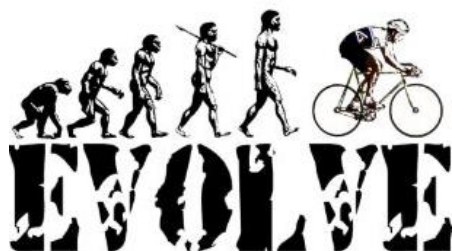


4,45 Milliards d'années: formation de la TERRE - Gé

Les 5 extinctions d'espèces: hypothèses

- **445 Ma** : extinction de l'Ordovicien, période glaciaire courte mais intense
- **360 à 375 Ma** : extinction du Dévonien, épuisement de l'oxygène dans les océans
- **252 Ma**: extinction du Permien, impacts d'astéroïdes, activité volcanique
- **20 Ma**: extinction du Trias, éruptions massives lors de la Pangée?
- **66 Ma**: extinction du Crétacé, astéroïde Chixculub au Yucatan, disparition des dinosaures
- **12 000 ans**: apparition de l'Homme
- + **1800 ap JC**: début de l'ère industrielle
- **Vers une 6e extinction ? En cause: l'Activité humaine ! 7 milliards d'hommes en surface !**



Vulnérabilité du vivant, rapport avec les animaux et manière d'habiter la Terre

Un monde modifié par les technologies.

Réfléchir à une nouvelle approche au Monde: un défi écologique, un monde plus habitable à réparer !
Sortir de la logique destructrice dévastatrice de la planète qui conduit à une crise politique et sociale



1970 Le Club de Rome : réfléchir à une nouvelle approche au Monde, sur l'habitabilité de la Terre.

2005 Charte de l'ENVIRONNEMENT ([LOI constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005](#))

2007 Le Grenelle de l'Environnement

2012 Commission Européenne : entame une réflexion sur un crime d'écocide (à l'image de génocide, de crime contre l'Humanité ou de crime de guerre)

2015 COP 21 à Paris: engagements à réduire les gaz à effet de serre à l'horizon 2030 (-40%).

2015 La CPI (Cour Pénale Internationale) : se servir du droit pour lutter contre le réchauffement climatique et protéger les grands équilibres de la planète (dérèglement climatique majeur, extinction de masse des espèces, déforestation, extraction de pétrole).

Écocide : « Eco » en grec « ΟΙΚΟΣ » signifie la maison et « cide » du latin « occidere » qui signifie tuer,
la MAISON BRULE !

« une destruction et un dommage massifs des écosystèmes — un dommage à la nature qui est étendu, grave ou systématique ».



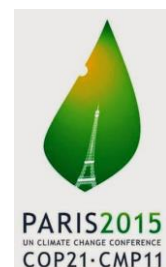
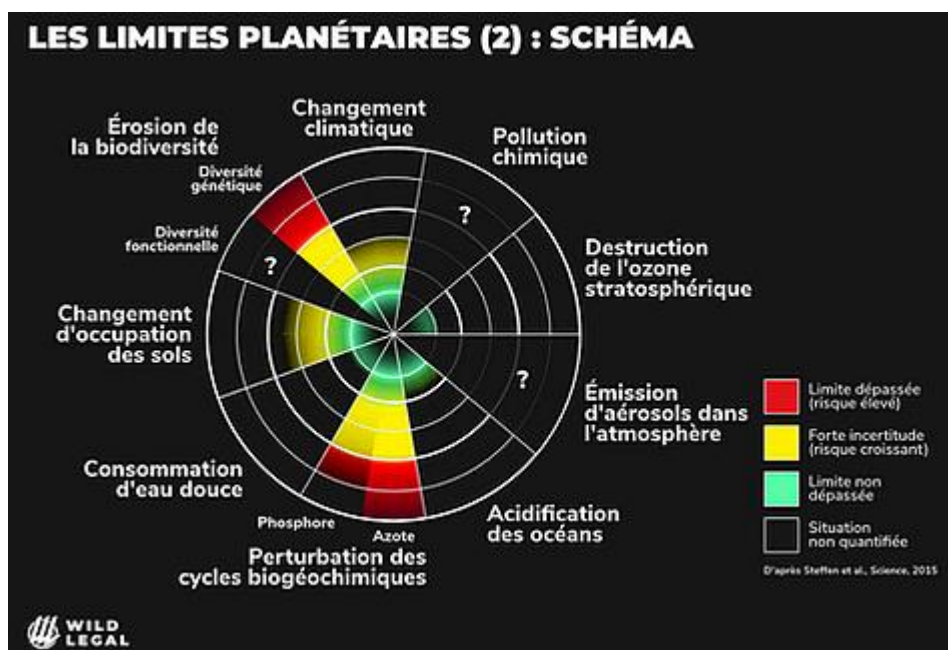
Convention citoyenne pour le climat (voulue par EM)

Selon la définition de la Convention citoyenne (150 bénévoles tirés au sort), « constitue un crime d'**écocide**, toute action ayant causé un dommage écologique grave en participant au dépassement manifeste et non négligeable des limites planétaires, commise en connaissance des conséquences qui allaient en résulter et qui ne pouvaient être ignorées ». Des propositions de loi pour l'introduction de l'**écocide** dans le droit pénal français ont été rejetées en 2020 au Sénat et à l'Assemblée nationale.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉCONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

ÉCOLOGIE: le combat du siècle, « *le temps est venu de faire, d'agir* » EM le 29.6.20

La future loi Convention citoyenne pour le climat (CCC) reprend 40 % des 150 propositions de départ en 5 thèmes, à l'Assemblée en mars 21: **consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger et se nourrir.**

Seuils des 9 critères pour l'**ÉCOCIDE**

Référendum Environnement ?

Adopter une loi qui pénalise le crime d'**écocide** dans le cadre des neuf limites planétaires, qui intègre le devoir de vigilance et le délit d'imprudance, et dont la mise en œuvre serait garantie par la Haute Autorité aux Limites Planétaires ? **Inconstitutionnel !**

Se transforme en : définir et sanctionner l'**écocide** par le biais de l'atteinte aux intérêts « écologiques » fondamentaux de la nation (article 410-1 du Code pénal)



Objectifs du Développement Durable

- Ediction de normes juridiques déclinées à l'échelle internationales en limites planétaires, reconnues par l'ONU
- 9 processus et systèmes régulant la stabilité et la résilience d'un système terrestre sûr
- Interactions du sol, de l'eau, de l'atmosphère, de la biosphère qui fournissent les conditions d'existence dont dépendent nos sociétés
- Définir des seuils à ne pas dépasser, avant d'atteindre un point de basculement, une extension de masse irréversible et un état planétaire dangereux pour l'Humanité
- Les seuils de changement climatique, d'intégrité de la biosphère, de changement d'usage des sols (trop de déforestation et d'artificialisation), de modification des cycles biogéochimiques du phosphore et de l'azote (nutriments indispensables à la croissance des plantes), sont déjà dépassés !
- Autres seuils à surveiller: eau douce, acidification des océans, déplétion de la couche d'ozone, aérosols atmosphériques, pollution chimique dans la biosphère
Les transgressions interfèrent les unes avec les autres !

Les limites écologiques

❑ *Elevées au rang de normes, imposeraient des seuils au-delà desquels les activités humaines seraient reconnues illégales car dangereuses pour le maintien de la vie !*

*Note: En France, selon le rapport de l'état de l'Environnement publié en 2019 par le Ministère de la Transition Ecologique, 6 limites sur 9 sont déjà franchies. **Il est temps d'agir.***

❑ Une vision globale écosystémique car tout ce qui vit est interdépendant et ne pas assoir en dogme, la domination de l'Homme sur la NATURE. En s'octroyant un droit de possession totale des ressources de la Terre, l'Homme parvient à menacer la survie de sa propre espèce.

Les peuples autochtones, simples maillons de la chaîne de vie, savent exploiter les ressources sans épuiser. 80% de la biodiversité restante est localisée dans les 20% de terres habitées par ces peuples autochtones. Une sagesse qui devrait nous inspirer.



Antonio Guterres, secrétaire des Nations Unies, en septembre 2019

L'urgence climatique est une course que nous sommes en train de perdre, mais c'est une course que l'on peut encore gagner !

Une urgence à donner aux enjeux environnementaux car ils conditionnent la vie dans toutes ses dimensions avec du courage pour passer à l'action! Passer d'une recherche d'alerte à une recherche de solution...et que les citoyens aient les clés entre leurs mains !

Sources: Edgar Morin (né en 1921), L'Actualité en NA N°131, Corinne Pelluchon, Valérie Cabanes, Polly Higgins, Agnès Michelot